

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 1,1 % EN FÉVRIER 1991

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 1,1 % en février 1991 et se fixe à 131,1 points (décembre 1989 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'établit à 6,0 %, contre 3,9 % l'an passé à pareille époque.

L'indice de l'alimentation progresse de 1,9 % (en un an : + 4,8 %) en raison de hausses saisonnières appuyées pour les fruits et légumes et de l'augmentation des repas pris au restaurant (en un an : + 4,0 %). La hausse des boissons prises au restaurant (en un an : + 7,9 %) se répercute sur le groupe **boissons et tabacs** (en un mois : + 1,6 %; en un an : + 6,6 %).

La progression du mazout (+ 7,4 %) entraîne celle du groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : + 4,0 %; en un an : + 21,1 %). Sur une base annuelle, le mouvement du mazout contribue largement au taux de 6,0 % enregistré ce mois. L'adaptation des tarifs des PTT (+ 9,3 %) provoque une augmentation de 1,1 % de l'indice des **transports et communications** (en un an : + 4,4 %).

Dans le groupe **instruction et loisirs**, la hausse enregistrée en février (+ 2,3 %; en un an : + 5,6 %) est principalement imputable au mouvement saisonnier des vacances ainsi qu'aux augmentations portant sur les journaux et les livres.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en février 1991

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	131,1	1,1	6,0
Alimentation	21	131,6	1,9	4,8
Boissons et tabacs	5	125,1	1,6	6,6
Habillement	7	132,3	///	5,6
Loyer	18	151,7	///	8,2
Chauffage et éclairage	5	92,7	4,0	21,1
Aménagement et entretien du logement	6	121,2	///	4,4
Transports et communications	14	120,2	1,1	4,4
Santé et soins personnels	8	127,4	///	3,0
Instruction et loisirs	16	135,8	2,3	5,6

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 161,2; (septembre 1966 = 100) 274,3.

